

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 27

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la trépidation, ils s'amollissaient, se tassaient, s'assouplissaient. A Lieusaint, où le souvenir de l'affaire du courrier de Lyon eût dû raviver leur vigilance, leurs paupières désertaient le devoir, se baissant, se relevant avec effort pour se rabaisser. Bref, à Combs-la-Ville, la gendarmerie était vaincue. Brigadier et simple gendarme dormaient de ce bienfaisant sommeil qui rend son homme étranger aux choses de ce monde et à lui-même.

Le sentiment hiérarchique seul survivait. Le brigadier ronflait, ou plutôt soufflait des pois — suivant une pittoresque expression de chambrée — tandis que le soldat au bras vierge ne lançait que de sourdes vapeurs.

A l'inverse de ses cornacs, le détenu, lui, se sentait dispos. L'impérieux besoin de courir pour aspirer, plus frais, l'air du matin, faisait mouvoir ses jambes. Les nuits avaient été douces pour lui, et ses journées plus douces encore, grâce à sa belle main — calligraphiquement parlant — laquelle avait été utilisée en prison, suivant l'usage, au profit des travaux bureaucratiques du greffe. Et l'on sait avec quelle minutie et quel orgueil, les prisonniers et les forçats instruits, chargés de cette privilégiée besogne, s'acquittent de leur mission. Lorsque les élèves de l'école des Chartes les croiront disparues, la coulée, la ronde, la bâtarde et la gothique seront retrouvées dans les pénitenciers. Donc notre détenu, en pleine possession de sa lucidité, souriait avec quelque malice à la vue des deux agents endormis, quoique préposés à sa garde.

Il trouva plaisant de retourner les rôles en veillant sur eux à son tour.

Il mit à ce soin une attention toute maternelle : le képi du brigadier étant tombé, il le ramassa, malgré les menottes. Une guêpe menaçante étant venue bourdonner dans les environs du nez du subalterne, il la chassa d'un coup du susdit képi.

Et le train roulait toujours.

La traversée de cette campagne des environs de Paris, qu'il avait explorée jadis en partie double, le troubla. Il sentait d'ailleurs approcher la grande ville où s'agitaient ses amis et ses maîtresses, car bien qu'il fût célibataire, il possédait les uns et les autres.

Des idées vagues de liberté, voire d'évasion, faisaient irruption dans son cerveau. S'évader ! A quoi bon ! Il ne lui restait plus que quelques mois à subir. S'exposer à une condamnation nouvelle, et peut-être à se tuer, en tombant de wagon, eût été un acte de folie. Il ne le commit pas.

Ses regards, désormais calmés, retombèrent alors sur les deux gendarmes. Leur jouer une farce le distrairait. Il en éprouvait même un intolérable désir, non pas qu'il partageât avec les gredins cette haine injuste et sauvage contre tout agent de l'autorité ; le sentiment ne résiste que chez les gens dont le casier judiciaire n'est point négatif, ou chez ceux qui ont sur le chantier quelque petite infamie. Non, son agitation nerveuse cherchait simplement à s'user. Son désir devint un besoin et le besoin se transforma en obsession.

Bref, il trouva. Tout doucement, il tira de son fourreau le sabre du brigadier, en fit autant pour le gendarme, saisit les deux képis, les embrocha un à un avec les sabres, se leva, guetta la petite rivière d'Hyères — on allait passer au-dessus de Brunoy — il mesura le temps et la distance, puis v'lan, il jeta par la portière la panoplie qui tomba exactement dans la rivière, dont la vase se referma sur les armes.

La chose faite, Mouton — c'est le nom de notre prisonnier — demeura consterné, hébété par cet acte absurde, digne d'un lycéen braque.

(A suivre.)

Boutades.

Madame la baronne de Quiquembuse, ex-piqueuse de bottines, tient à garder son rang, et ne tolère pas les familiarités de ses domestiques. L'autre jour, sa bonne, au lieu de se retirer en voyant arriver un visiteur, tournait dans le salon pour surprendre quelques mots de la conversation. La baronne la renvoya dans sa cuisine, en lui disant avec un dédain écrasant :

— Marie, allez voir dans la caisse à balayures si j'y suis !

Consultation.

— Croyez-vous, docteur, que fumer soit mauvais ?

— Dame ! Voyez les cheminées ; ce sont celles qui fument le moins qui vont le mieux.

Jeu de mots d'un buveur :

Quand le vin tourne, il *aigrit* ; quand l'homme est *gris*, il tourne. Quand mon verre est *plein*, je le vide ; quand il est vide je le *plains*.

Dialogue entre Marseillais :

— Oh ! quel pays, mon cher !

— Plus beau que Marseille ?

— Cent fois !

— Allons donc, plus de soleil ?

— Du soleil ! il y en avait même à l'ombre !

Un déménageur, portant sur ses épaules une énorme commode, la laisse choir dans les escaliers avec un fracas épouvantable. M. Champoireau, qui demeure dans la maison, s'approche du déménageur et, lui tapant légèrement sur l'épaule :

— Dites-donc, mon ami, vous perdez quelque chose.

Un de nos lecteurs nous communique le fait suivant, dont il a été témoin dans une localité du Gros de Vaud :

« Un domestique avait jugé à propos de se mettre en goguette, et, comme il ne travaillait pas depuis trois ou quatre jours, son maître prit la résolution, toute naturelle, de le renvoyer. Mais ne sachant pas exactement où il était, il lui vint à l'idée de le faire publier, pensant que ce moyen serait, pour le coupable, une leçon dont il se souviendrait. En effet, le jour même, la sonnette du crieur public se faisait entendre, suivie de ces paroles : « Philippe ^{***}, domestique chez ^{***}, est prié de se rencontrer, » aujourd'hui, à 2 heures, chez son maître, pour être réglé. »

Le domestique n'était pas bien loin, paraît-il, car une heure après, une nouvelle publication répondait à la première :

« En réponse à l'invitation de monsieur ^{***}, son » domestique aura l'honneur de se présenter chez » lui à l'heure indiquée pour recevoir ses fonds. »

L. MONNET.